

Près de 720 millions d'ouguiyas en réponse à l'appel d'urgence alimentaire

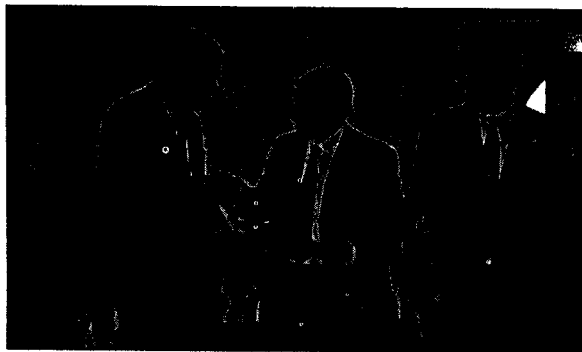
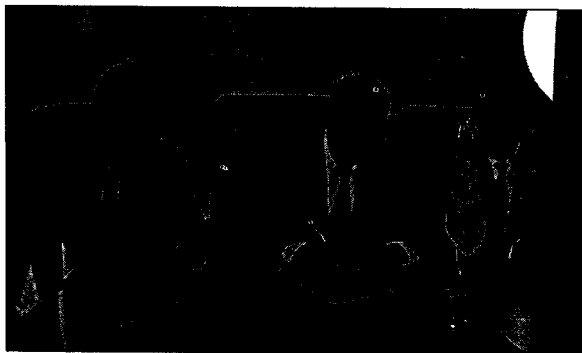
Le ministre des Finances et par l'interim ministre des Affaires Economiques et du Développement, M. Mohamed Sidya Ould Mohamed Khaled et M. Nicolas Forissier, Secrétaire d'Etat français à l'Agriculture, à l'Alimentation, à la Pêche et à la Ruralité ont procédé, jeudi matin à Nouakchott, à la signature d'un Accord-cadre relatif au programme français 2005 de réponse à l'urgence alimentaire.

Cet accord-cadre est la réponse de la France à l'appel lancé par le Gouvernement mauritanien en novembre 2004, à la suite des mauvaises conditions pluviométriques dont les conséquences ont été aggravées par une invasion acridienne.

Il porte sur une contribution de 2,1 millions d'euros soit environ 720 millions d'ouguiyas.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, M. Mohamed Sidya Ould Mohamed Khaled a indiqué que cet accord-cadre, porte sur un programme d'aide d'urgence, élaboré conjointement par les autorités compétentes de nos deux pays, dont le financement se présente sous forme d'une subvention de 750 000 USD, versé au Programme Alimentaire Mondial (PAM) et une contribution bilatérale directe de 1 500 000 euros, mise à la disposition du Gouvernement et divers partenaires désignés à cet effet, soit un montant global équivalent à 720 000 000 d'ouguiyas.

Ce programme, a poursuivi le ministre, prend en compte les différents aspects de la vulnérabilité des populations face à l'urgence alimentaire et comporte trois volets: l'aide alimentaire directe qui consiste en une opération d'intervention prolongée de secours et de redressement couvrant les wilayas les plus vulnérables ainsi qu'une dotation au Commissariat à la Sécurité Alimentaire, destinée à une distribution gratuite de blé aux populations les plus vulnérables ; le soutien nutritionnel en vue d'appuyer les programmes de distribution de compléments nutritionnels aux groupes sociaux les plus vulnérables tels que les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et allaitantes et, enfin, la relance agricole pour appuyer les producteurs agricoles dans les zones de cultures pluviales touchées par la sécheresse et l'invasion acridienne, à travers la fourni-



ture de semences de céréales locales pour la campagne d'hivernage 2005.

Le ministre a exprimé, au nom du peuple et du gouvernement mauritaniens, ses vifs remerciements et sa profonde gratitude au peuple et au gouvernement français pour cet important concours qui constitue une contribution substantielle au renforcement de la capacité des pouvoirs publics mauritaniens à réagir aux situations d'insécurité alimentaire et aux catastrophes naturelles, causes essentielles de la précarité sociale et de la pauvreté dans notre pays, a-t-il conclu.

M. Nicolas Forissier s'est, quant à lui, appesanti sur la promptitude de la réponse française à l'appel d'urgence alimentaire lancé par le Gouvernement mauritanien. Une réponse se manifestant à travers la signature d'un document relatif à l'aide de la France à la Mauritanie qui traverse une crise alimentaire liée tant à une mauvaise pluviométrie qu'au dramatique fléau acridien.

Diversité de besoins signifie diversité des réponses, a-t-il encore noté,

soulignant que le programme signé comprend trois volets complémentaires: une distribution d'aide alimentaire aux populations vulnérables, une aide importante à la fourniture des semences pour la prochaine campagne agricole, mais aussi un soutien nutritionnel ciblé aux populations les plus vulnérables, femmes et enfants.

Le secrétaire d'Etat français a conclu en indiquant la disponibilité de son pays à déployer ses efforts, en particulier au niveau de la FAO, pour renforcer la mobilisation de la communauté internationale à la lutte contre le fléau de la pauvreté.

La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Sidi Mohamed Ould Taleb Amar, ministre du Développement Rural, de l'Hydraulique et de l'Environnement, de M. Hamoud Ould Ely, Commissaire à la Sécurité Alimentaire, du Secrétaire Général du ministère des Affaires Economiques et du Développement et de l'ambassadeur de France en Mauritanie.